



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Dreux
Pôle Ingénierie Animation Territoriale
Dossier suivi par Mme Christèle GILLES
☎ 02 37 27 70 16
Mél : christele.gilles@eure-et-loir.gouv.fr

ARRETE N°2022-42

**Le Préfet d'Eure et Loir,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le Code Electoral, notamment l'article L.258 ;

Vu le Code Electoral, notamment l'article R.28 ;

Vu l'arrêté N°3G-2022 du 29 août 2022 de Madame le Préfet d'Eure et Loir portant délégation de signature au profit de M. Xavier LUQUET, Sous-préfet de l'arrondissement de DREUX ;

Vu l'arrêté N°2022-38 du 26 septembre 2022, portant convocation des électrices et des électeurs de la commune de Sérézereux pour les élections complémentaires partielles du dimanche 27 novembre 2022, et, éventuellement, du dimanche 4 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté N°2022-053 du 28 septembre 2022, fixant les délais et les modalités de dépôt des demandes de candidatures pour les élections partielles complémentaires dans la commune de Sérézereux ;

Vu les déclarations de candidature enregistrées ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des candidats aux élections municipales complémentaires partielles de la commune de SERAZEREUX des 27 novembre et 4 décembre 2022 est fixée comme suit :

- ANSEAUME Thierry
- BESNIER Mathieu
- GODEFROY Nicolas
- GUIMBARD Sarah
- LANDAIS Thierry
- MAHOU Hervé
- MATHEZ Alain

Article 2 : Les emplacements d'affichage sont attribués aux candidats dans l'ordre d'arrivée des demandes

Article 3 : M. le Sous-préfet de DREUX et M. le Maire, par intérim, de SERAZEREUX, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

Fait à DREUX, le 14 Novembre 2022
Pour le Préfet,
Le Sous-préfet,

Xavier LUQUET

